



REVENDICATIF TERRITORIAL

INTERCO

Secrétaire général.e de mairie **Encore un métier en tension**



Les secrétaires généraux et générales de mairie assurent le maintien d'un service public de proximité sur le territoire.

Leur métier est indispensable.

Et il est temps de rendre justice à ces professionnel.le.s !



Les secrétaires généraux et générales de mairie sont souvent les premier·ère·s interlocuteurs·rice·s pour les habitants. Ils/Elles ont un métier ultra polyvalent, avec des grandes responsabilités, un métier à fort enjeu pour les territoires et ils/elles l'exercent souvent seul·e·s.

Le manque d'attractivité de ce métier s'explique par des salaires trop bas et ce, dès l'embauche, ce qui accentue les difficultés de recrutement.

Pour améliorer la situation, la CFDT s'engage auprès des secrétaires généraux et générales de mairie pour :

➤ **L'amélioration des conditions de travail**

- Respecter l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, faire valoir le droit effectif à la déconnexion ;
- Considérer tous les temps de travail en temps de travail effectif avec valorisation des heures de nuit, complémentaires et supplémentaires ;
- Favoriser les recrutements sur du temps complet ;
- Obliger les groupements d'employeurs à favoriser la requalification des contrats et des temps de travail en temps complet ;
- Créer un droit au remplacement (maladie, congé annuel, formation...) ;
- Permettre l'accès à l'information, à la formation, à l'actualisation législative sur le temps de travail.

➤ **L'augmentation de la rémunération**

- Revaloriser la NBI pour la polyvalence et l'expertise des agent·e·s ;
- Recruter à un indice majoré minimum 419 (catégorie B 8^{ème} échelon).

➤ **La création d'un véritable parcours professionnel**

- Permettre un déroulement de carrière quelles que soient les strates de collectivités ;
- Proposer une certification pour valoriser les compétences et l'expertise de ces agent·e·s ;
- Reconnaître l'expertise professionnelle et des responsabilités en facilitant l'accès à la formation professionnelle et aux mobilités.

➤ **Un meilleur encadrement du binôme Élu·e /Agent·e**

- Créer et rendre obligatoire une formation mixte Élu·e/Secrétaire général·e de mairie en début de chaque mandat politique ;
- Clarifier les prérogatives des élus politiques et des secrétaires généraux et générales de mairie ;
- Instituer un temps de travail avec l'employeur (maire) pour la préparation des dossiers.

La qualité du service public rendu par les secrétaires généraux et générales de mairie dépend de leurs conditions de travail. Valorisons ces métiers de la proximité et du service au public.

Pour adhérer en ligne à la CFDT, flashez ce QR-Code.



VOTRE CONTACT CFDT

Publication Interco CFDT | Février 2024